

---

# Norme internationale



# 6720

---

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

---

## **Matériel agricole — Matériel de semis, de plantation, distributeurs d'engrais et pulvérisateurs — Largeurs de travail recommandées**

*Agricultural machinery — Equipment for sowing, planting, distributing fertilizers and spraying — Recommended working widths*

**Première édition — 1981-09-15**

---

**CDU 631.33-181**

**Réf. n° : ISO 6720-1981 (F)**

**Descripteurs :** machine agricole, pulvérisateur, planteuse, dimension, largeur.

Prix basé sur 1 page

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 6720 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*, et a été soumise aux comités membres en mars 1980.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	Espagne	Roumanie
Allemagne, R. F.	Finlande	Royaume-Uni
Australie	Inde	Suède
Autriche	Iraq	Suisse
Belgique	Israël	Tchécoslovaquie
Bulgarie	Italie	URSS
Corée, Rép. dém. p. de	Mexique	
Danemark	Nouvelle-Zélande	

Les comités membres des pays suivants l'ont désapprouvée pour des raisons techniques :

Canada  
France  
Pologne  
USA

# Matériel agricole — Matériel de semis, de plantation, distributeurs d'engrais et pulvérisateurs — Largeurs de travail recommandées

## 1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie les largeurs de travail pour les matériels de semis, de plantation, de fertilisation et de pulvérisation, afin de guider les constructeurs et les utilisateurs de ces machines.

Elle établit une corrélation complémentaire entre les matériels de semis ou de plantation et les machines utilisées pour les opérations ultérieures.

## 2 Référence

ISO/TR 4004, *Tracteurs et matériels agricoles — Largeurs de voie*.

## 3 Largeurs de travail

Les largeurs de travail recommandées sont spécifiées dans le tableau.

NOTE — Les équipements pour la première opération qui ont une largeur de voie supérieure à celles données dans le tableau doivent satisfaire aux largeurs spécifiées pour les opérations ultérieures.

Tableau 1 — Largeurs de travail recommandées

Dimensions en mètres

Opération		Groupe 1 <sup>1)</sup>				Groupe 2 <sup>2)</sup>				
Première opération	Semis ou plantation	1,5				1,8				
						2,7				
		3,0								
			(4,0) <sup>3)</sup>					3,6		
				4,5					4,5	
										5,4
						6,0				
Opération ultérieure	Fertilisation ou pulvérisation					5,4	5,4		5,4	
		6,0			6,0					
							8,1			
		9,0		9,0		9,0			9,0	
						10,8	10,8	10,8		10,8
		12,0	12,0		12,0					
			(16,0) <sup>3)</sup>							
		18,0		18,0	18,0	18,0		18,0	18,0	
24,0	24,0		24,0							
					27,0	27,0		27,0	27,0	

1) Le groupe 1 est généralement compatible avec une largeur de voie de tracteurs à roues de 1,5 m, en conformité avec l'ISO/TR 4004.

2) Le groupe 2 est compatible avec une largeur de voie de tracteurs à roues de 1,8 m, en conformité avec l'ISO/TR 4004.

3) Les dimensions ont été retenues afin de couvrir les équipements existant actuellement. Elles ne sont pas recommandées pour des modèles futurs.